

**PROVINCE DE LUXEMBOURG : ASSEMBLEE PROVINCIALE**NEUFCHATEAU - Salle de la Cinse (Marché couvert) **Vendredi 15 mai 2009 – 19h30**

Présents pour le CP : Marie-Hélène ALBERT, Jean-Marie FIVET, Paul GROOS, Luc HENIN, Francis LEONARD et Bernard REYNOLDS.

Présents pour le CDA : Jacques RINGLET et Michel THIRY

Présents pour les Parlementaires : Roger DRUGMAND et André SAMU

Présents pour le CPD : Christian HARDENNE et Guy MARECHAL.

La séance est ouverte, sous la présidence de Jean-Marie Fivet, à 19h45

**1. Vérification des pouvoirs**

*Majorité simple : approbation des comptes, rapport des commissions, vote de personnes, ...*

*Majorité des 2/3 : approbation de l'urgence, amendements des règlements et modification à la formule des championnats (PC 65)*

22 clubs ont été invités, TOUS les clubs sont représentés.

Nombre total de voix autorisés: 242

Nombre de voix présents à l'assemblée : 242

Quorum de vote : majorité simple : 122 ; majorité des 2/3 : 161

**2. Allocution du Président**

Jean-Marie Fivet exprime sa satisfaction quant à l'adhésion des clubs en ce qui concerne l'arbitrage pour les U12. Il souligne les résultats en dents de scie au niveau de nos représentants nationaux et régionaux et insiste pour que le travail au niveau des sélections continue, pour qu'à moyen terme l'on puisse récolter les fruits de ce travail.

Le président invite les membres de l'assemblée à moment de recueillement en mémoire des membres disparus avec une pensée toute particulière pour Robert Englebort et Jean Ducornez, membres du CP LUX.

**3. Rapport du C.P. pour la saison 2008-2009**

APPROBATION  
du rapport du CP

242	0	OK
-----	---	----

**4. Rapport des Commissions****4.1 COMPETITION**

a) Contrôle des documents et amendes : Jean-Marie Fivet

b) Calendrier : Paul Groos

APPROBATION  
travail commission

242	0	OK
-----	---	----

c) Coupes seniors : Francis Léonard

APPROBATION  
travail commission

242	0	OK
-----	---	----

d) Coupes jeunes : Bernard Reynolds

APPROBATION  
travail commission

242	0	OK
-----	---	----

**4.2 FORMATION ARBITRAGE (Paul Groos)**

2566 : précision quant aux montants des indemnités pour le niveau 1 : le président du département répond.

APPROBATION  
travail commission

242	0	OK
-----	---	----

**4.3 PROMOTION BASKET PROVINCIAL (Francis Léonard)**

APPROBATION  
travail commission

242	0	OK
-----	---	----

**4.4 TECHNIQUES (Marie-Hélène Albert / Luc Henin)**

2201 : information aux secrétaires des clubs de la correspondance adressée aux joueurs sélectionnés

2566 : demande des précisions sur l'étendue du mandat des entraîneurs provinciaux.  
Luc Henin répond aux intervenants.

APPROBATION	242	0	OK
travail commission			

## 5. Approbation des Comptes

Suite au décès du trésorier provincial, il n'a pas été possible d'effectuer les contrôles des documents.  
Il est demandé de la compréhension de la part de l'assemblée.

Le CP demande aux clubs de voter la somme de 275,00 € par club pour les frais de fonctionnement des commissions, si besoin en est, pour l'année 2010.

Frais fonctionnement, éventuel pour 2010	242	0	0	OK
---	-----	---	---	----

## 6. Rapport du Groupe des Parlementaires

2566 : demande au groupe d'apporter quelques éclaircissements quant aux modifications statutaires apportées par les AG : le représentant LUX à la Commission Législative et Michel Thiry répondent.

APPROBATION	242	0	0	OK
travail du groupe				

## 7. Interpellations

NEANT

## 8. Communication et propositions pour la saison 2008-2009

Le CP demande mandat à l'AP pour établir comme les années précédentes, en fonction des inscriptions reçues, l'ébauche du calendrier pour obtenir une meilleure coordination des matches. Le maintien de la rigueur demandée aux différents responsables quant au respect des consignes données par le secrétariat provincial, en particulier en matière de demande de modification de match (utilisation du formulaire ad hoc se trouvant sur le site) est également souhaité.

La date du lundi 1<sup>er</sup> juin 2009 est fixée pour enregistrement définitif des inscriptions de la nouvelle saison.  
Après cette date, le retrait sera considéré comme un forfait général et les nouvelles inscriptions (jeunes) soumises au PC 55.

Les points suivants sont **APPROUVES** par l'Assemblée Provinciale.

- Organigramme saison 2009-2010
- Organisation des PO en P1M
- Compétition dames avec une « ladies season opening » avancée en date du 05 septembre 2009.
- Tour final en P2M
- Compétition jeunes en 3 tours (le 3<sup>ème</sup> tour étant organisé sur base d'une compétition aller-retour)
- Parution des classements et des résultats pour toutes les compétitions, jeunes U12 y compris
- Reconduction de la formule chez les jeunes, à savoir inclure dans les championnats MM, les équipes pré-poussines, poussines et benjamines et ce afin de permettre plus de rencontres pour les filles et faciliter l'organisation des différentes compétitions.
- Modification aux règlements provinciaux
  - a) coupes seniors : deux propositions sont approuvées avec reformulation définitive du texte par le CP
  - b) coupes jeunes : toilettage suite aux dispositions relatives aux temps de jeu avec arrêt de chrono
- Organisation d'une assemblée provinciale en janvier : les membres présents s'accordent pour que, quelque soit les conditions, elle soit maintenue afin de débattre en séance et non par vote électronique.
- Dérogation au texte du PC 59 quant au délai fixé pour introduire une demande de modification (le texte en vigueur est maintenu)

- Définition d'une remise exceptionnelle : texte approuvé  
*Toute autre sollicitation pour une remise, et acceptée par le CP, sera considérée comme exceptionnelle. Dans ce cas, les clubs se doivent de respecter les consignes suivantes :*
  1. avertir dans les délais raisonnables, le responsable provincial concerné (niveau de compétition) et **CONFIRMER la décision PAR ECRIT** (mail du secrétaire, président ou correspondant email est valable)
  2. Fixer dans les **deux jours ouvrables** qui suivent la demande une nouvelle date et heure  
**SI CES CONDITIONS NE SONT PAS REMPLIES, LE FORFAIT SERA APPLIQUÉ.**

Les points suivants n'ont **PAS ETE APPROUVES** par l'Assemblée Provinciale

- Conditions d'inscription lors d'un dernier tour chez les jeunes
- Inclure dans les championnats MM, les équipes pupilles filles ; une compétition complète et distincte sera planifiée à leur attention
- Les têtes brûlées : application des statuts sera de rigueur (PC 89 et 90) en cas de réclamation.

## 9. Elections

### Composition du bureau de dépouillement

Le bureau est organisé sous la présidence de M. Christian Hardenne, secrétaire du CPD LUX.

COMITE PROVINCIAL	Candidat(s)	Valable	POUR	CONTRE	Décision
Sortant(s) et rééligibles(s)	GROOS Paul (2502)	242	226	16	ELU
<b>PARLEMENTAIRE</b>					
Cooptation	SAMU André (0924)	240	227	15	COOPTE
Candidat	SAMU André (0924)	242	221	21	ELU
Candidat	THIRY Michel (1589)	225	201	14	ELU
<b>VERIFICATEUR</b> provincial					
Sortant(s) et rééligibles(s)	SCHOLTUS Bernard (0927)	242	242	0	ELU

## 10. Proclamations des résultats (championnat 2007-2008) et récompenses

- (0924) RUS Fratin : PUD
- (1020) BC La Rulles : POM
- (1246) Nuts Bastogne BC : PPM
- (1500) Junior Arlonais : P1D, CAM, BED, POD
- (1589) Tintigny : MID
- (1677) LS Saint-Mard : PUM, CAD
- (1803) BC Athus : JUM, BEM
- (1891) Bertrix Basket 77 : P1M
- (1907) BC Marche : MIM
- (2502) Rebond Musson : P2M

## 11. Divers

### UN DIVERS, NE PEUT, EN AUCUN CAS FAIRE L'OBJET D'UN VOTE DE L'ASSEMBLEE.

Le Comité Provincial a pris acte des divers suivants.

1. 1334. Organisation coupes : prévenir les clubs candidats de leur non-retenu
2. 1353. Site internet AWBB : une information pas toujours facile à trouver
3. 1663. Zone en jeunes : rappel que le règlement U12 interdit ce type de défense
4. 1803. Formation coach : demande une organisation des cours en semaine. JM Fivet répond que c'est déjà en vigueur.
5. 2201. Encadrement lors des stages hors province. Luc Henin répond qu'il en sera tenu compte lors des prochaines organisations
6. 2566. Local CPD : Guy Maréchal répond
7. 2566. Contrôle des activités : Ch. Hardenne répond

La séance est clôturée à 23h00 par quelques mots de conclusion de Jacques Ringlet, représentant l'AWBB

POUR LE COMITE PROVINCIAL,  
FIVET Jean-Marie (président) | GROOS Paul (secrétaire)